

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		

L'an deux mille vingt deux

Le 26 septembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 15 septembre 2022

Date d'affichage 15 septembre 2022

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 25

Votants 33

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Etienne DOREY, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicolle ANTHORE, Virginie DALY, Marc DURAN, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Allan BERTU et Cédric EVANO formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Pascal ESNOUF, Philippe GIRONDEL, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Geoffrey BRILLAUD, Nadia DAMART, Jean-Paul GAUCHARD et Aurélie TRAORE avaient respectivement donné pouvoir à : Thierry RENOUF, Etienne DOREY, Elodie CAPLIER, Yann DRUET, Michel PATARD LEGENDRE, Martine LHERMENIER, Cédric EVANO et Sonia CANTELOUP.

Absents excusés : Pascal ESNOUF, Philippe GIRONDEL, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Geoffrey BRILLAUD, Nadia DAMART, Jean-Paul GAUCHARD et Aurélie TRAORE.

Secrétaire de séance : Etienne DOREY et Allan BERTU.

N° 2022-079 – BUDGET PRIMITIF 2022 - DECISION MODIFICATIVE N°2

Les décisions modificatives ont la même fonction que le budget supplémentaire concernant l'ajustement des prévisions en cours d'année mais n'ont pas de fonction de report. Elles modifient ponctuellement le budget primitif en inscrivant notamment des dépenses et recettes supplémentaires. Elles permettent également de modifier certaines imputations comptables.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

VU le budget primitif 2021 adopté par délibération n°2022-013 du 28 mars 2022 ;

VU la délibération n°2022-057 en date du 4 juillet 2022 portant décision modificative n°1 ;

VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 22 septembre 2022 ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

ADOpte la décision modificative n°2 suivante :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

NATURE	MONTANT	COMMENTAIRES
73223-01 Fonds de péréquation intercommunale et communale	+ 10 533 €	Ajustement des crédits suite à la notification
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	+ 10 533 €	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

NATURE	MONTANT	COMMENTAIRES
6135-4512-411 Locations mobilières	+ 5 000 €	Augmentation du budget alloué à la location des vêtements de travail pour les agents du complexe sportif (2 000 €) et pour la location de véhicule suite à un accident survenu avec le camion festivités et logistique (3000€)
64111-020 Rémunération principale du personnel titulaire	+ 52 000 €	Augmentation des crédits en raison de l'augmentation du point d'indice
64131-020 Rémunération principale du personnel non titulaire	+ 33 000 €	Augmentation des crédits en raison de l'augmentation du point d'indice
6458-020 Cotisations organismes de sécurité sociale et de prévoyance	+ 15 000 €	Augmentation des crédits en raison de l'augmentation du point d'indice
22-01 Dépenses imprévues	- 94 467 €	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	+ 10 533 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

NATURE	MONTANT	COMMENTAIRES
10222-01 – FCTVA	+ 218 140 €	Ajustement du FCTVA suite à la notification (718 140 €)
201404/1311-112– POLICE MUNICIPALE – Subvention de l'Etat (FIPD)	+ 2 300 €	Inscription des crédits FIPD au titre des gilets pare-balles (1 500 €) et des caméras-piétons (800 €)
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	+ 220 440 €	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

NATURE	MONTANT	COMMENTAIRES
202201/2128-411– SKATE-PARK – Aménagements de terrains	+ 215 000 €	Augmentation de la provision pour la réalisation d'une extension du skate-park
201405/21534-814 – ECLAIRAGE PUBLIC – Aménagement de terrains	+ 60 500 €	Augmentation des crédits dans le cadre de la désignation d'un AMO pour la définition des besoins du nouveau marché d'éclairage public (+ 12 000 €) et ajustement des crédits pour les travaux de rénovation de l'éclairage du terrain synthétique
201406/21318-411 – COMPLEXE SPORTIF – Aménagements bâtiments	- 27 500 €	Transfert d'une dépense liée à l'éclairage du terrain synthétique sur l'opération « Eclairage public »
201417/2182-824– CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL – Achat de véhicules	+ 40 000 €	Achat de véhicules pour les services techniques
201409-2188-411 ALICE MILLIAT poteau badminton	+ 1 500 €	Achat de poteaux pour le badminton
20-01 – Dépenses imprévues	- 69 060 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	+ 220 440 €	

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

IFS, le 26 septembre 2022

Le Maire,
Michel PATARD-LEGRAND



Rendue exécutoire le : 30 septembre 2022
Affichée le : 30 septembre 2022

Acte à classer**2022-079**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-09-30T15-55-25.00 (MI240177058)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20220930-2022-079-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Budget primitif 2022 - Décision modificative n.2

Date de décision : 30/09/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

7.1.2. Délibération afférente aux documents budgétaires (BP, DM, CA, CG, affectation Rtat)

Acte : [079.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 30/09/22 à 15:01

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 30/09/22 à 15:55

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 30/09/22 à 16:01